

Perceptions des participantes sur les effets d'un programme pour les femmes exerçant de la violence

Women's perceptions of the effects of a program for women who use violence

Percepciones de los efectos de un programa para las mujeres que hacen uso de violencia

Valérie Roy, Dominique Damant, Olivia Vu et Marianne Chbat

Volume 52, numéro 1, printemps 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059549ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059549ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, V., Damant, D., Vu, O. & Chbat, M. (2019). Perceptions des participantes sur les effets d'un programme pour les femmes exerçant de la violence. *Criminologie*, 52(1), 277–299. <https://doi.org/10.7202/1059549ar>

Résumé de l'article

Cet article présente des résultats d'une recherche-action participative évaluant les effets d'un programme d'intervention destiné aux femmes exerçant de la violence. Le programme, développé par une équipe d'actrices des milieux communautaire et universitaire, comporte trois volets, soit la violence, la socialisation et les conditions de vie. L'article rapporte des résultats issus d'entrevues réalisées auprès de 30 participantes avant et après le programme, en lien avec le module violence, dont les objectifs sont (1) de comprendre la violence, (2) de trouver des solutions alternatives à la violence et (3) d'assurer la sécurité des femmes. La majorité des femmes ont acquis une meilleure compréhension de la violence et ont commencé à adopter des comportements autres que la violence. Les résultats et certaines limites observées sont discutés à la lumière de l'état des connaissances sur les programmes offerts aux femmes qui exercent de la violence.

Perceptions des participantes sur les effets d'un programme pour les femmes exerçant de la violence

Valérie Roy¹

*Professeure titulaire
École de travail social et de criminologie, Université Laval
valerie.roy@tsc.ulaval.ca*

Dominique Damant

*Professeure honoraire
École de travail social, Université de Montréal
dominique.damant@umontreal.ca*

Olivia Vu

*Étudiante à la maîtrise en travail social
École de travail social et de criminologie, Université Laval
olivia.vu.1@ulaval.ca*

Marianne Chbat

*Chercheure postdoctorale
Département de travail social
Université du Québec en Outaouais
marianne.chbat@uqo.ca*

RÉSUMÉ • *Cet article présente des résultats d'une recherche-action participative évaluant les effets d'un programme d'intervention destiné aux femmes exerçant de la violence. Le programme, développé par une équipe d'actrices des milieux communautaire et universitaire, comporte trois volets, soit la violence, la socialisation et les conditions de vie. L'article rapporte des résultats issus d'entrevues réalisées auprès de 30 participantes avant et après le programme, en lien avec le module violence, dont les objectifs sont (1) de comprendre la violence, (2) de trouver des solutions alternatives à la violence et (3) d'assurer la sécurité des femmes. La majorité des femmes ont acquis une meilleure compréhension de la violence et ont commencé à adopter des comportements autres que la violence. Les résultats et certaines limites observées sont discutés*

1. École de travail social et de criminologie, Université Laval, Pavillon Charles-De Koninck, 1030, av. des Sciences-Humaines, Local 5444, Québec (Québec), Canada, G1V 0A6.

à la lumière de l'état des connaissances sur les programmes offerts aux femmes qui exercent de la violence.

MOTS CLÉS • Violence, femmes, groupe, programme, évaluation.

Introduction

La violence exercée par les femmes a longtemps été un sujet tabou et ne fait l'objet d'une attention plus soutenue que depuis les années 1990. Plusieurs études cherchent encore à mieux comprendre le problème (Keiski, Flinck, Kaunonen et Paavilainen, 2016; Lambo, 2018; Tutty, Babins-Wagner et Rothery, 2017) et il n'est pas étonnant que les programmes offerts à ces femmes soient peu développés et encore moins documentés (Babcock *et al.*, 2016; Van Dieten, Jones et Rondon, 2014; Walker, 2013). Cet article vise à ajouter aux connaissances sur ces programmes en présentant les résultats d'une recherche-action participative évaluant, de façon qualitative, les effets d'un programme pour des femmes exerçant de la violence dans différents contextes (conjugal, familial, social).

Ampleur et controverses

L'ampleur de la violence exercée par les femmes fait l'objet de plusieurs controverses (Tutty, Babins-Wagner et Rothery, 2017). Sur le plan conjugal, des études populationnelles laissent entendre que la violence exercée par les femmes serait symétrique à celle des hommes (Black *et al.*, 2011; Cho, 2012). Sur le plan familial, selon Gaudiosi (2009), les femmes seraient plus nombreuses à commettre des actes de maltraitance physique et psychologique. De façon plus générale, des données laissent aussi supposer que l'implication des femmes dans les crimes violents a augmenté (Mahony, 2011; Statistique Canada, 2011; Van Dieten *et al.*, 2014). Elles restent toutefois moins représentées que les hommes: au Canada, en 2015, elles comptaient pour 22,5% des auteurs présumés pour des infractions avec violence (Statistique Canada, 2015).

Plusieurs chercheurs se montrent d'ailleurs critiques quant à ces proportions, notamment en contexte conjugal et familial. À titre d'exemple, les données de Statistique Canada (2016) indiquent que les auteurs présumés de violence familiale envers les enfants demeurent majoritairement les hommes (77%). Ces chercheurs n'en reconnaissent pas moins le fait que des femmes exercent de la violence et qu'il importe

d'examiner autant les contextes et les motivations qui leur sont propres que de leur offrir des programmes d'intervention adaptés (Damant et Guay, 2005 ; DeKeseredy, 2016 ; Worcester, 2002).

Contextes et motivations

De façon générale, la violence exercée par les femmes survient davantage dans le contexte de relations de proximité, soit envers leurs enfants, leur conjoint ou conjointe ou autres proches (Henning, Martinsson et Holdford, 2009 ; Statistique Canada, 2016 ; Van Dieten *et al.*, 2014). Si les femmes exercent de la violence physique et psychologique, elles utilisent plus rarement le harcèlement, l'agression sexuelle ou la séquestration (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2016 ; Swan, Gambone, Caldwell, Sullivan et Snow, 2008). Leur violence cause aussi moins fréquemment des blessures que celle des hommes (Statistique Canada, 2016 ; Swan *et al.*, 2008), ce qui n'enlève néanmoins rien aux conséquences qui peuvent en découler.

Des recherches ont aussi mis en évidence certaines différences sur le plan des motivations des femmes et hommes auteurs de violence. La légitime défense, des difficultés dans la gestion des émotions et la vengeance seraient plus souvent évoquées par les femmes que par les hommes (Babcock, Miller et Siard, 2003 ; Mackay, Bowen, Walker et O'Doherty, 2018), alors que ces derniers mentionnent plus souvent une intention de contrôle (Swan *et al.*, 2008 ; Van Dieten *et al.*, 2014). Les femmes auteurs de violence ne constituent cependant pas un groupe homogène et leurs motivations sont multiples et complexes (Lambo, 2018 ; Mackay, Bowen, Walker et O'Doherty, 2018 ; Stewart, Gabora, Allegri et Slavin-Stewart, 2014 ; Van Dieten *et al.*, 2014). S'appuyant sur une recension de 23 études, Bair-Merritt *et al.* (2010) ajoutent à la légitime défense quatre autres motifs, soit la colère, la vengeance, le contrôle coercitif et le désir d'attention. Selon Babcock *et al.* (2003), les femmes qui utilisent la violence comme moyen de contrôle seraient généralement violentes dans plusieurs sphères de leur vie. Ces femmes auraient davantage d'antécédents criminels et commettraient des formes de violence physique plus graves (ex. : utilisation d'armes) (Stewart *et al.*, 2014 ; Van Dieten *et al.*, 2014).

Malgré ces profils distincts, des caractéristiques communes sont observées. Les femmes qui utilisent la violence semblent avoir une longue histoire de victimisation, plus particulièrement de violence

sexuelle en contexte conjugal ou pendant leur enfance (Costa *et al.*, 2015; Lambo, 2018; Lawson, 2012; Mackay *et al.*, 2018; Stewart *et al.*, 2014; Tutty *et al.*, 2017). Ces femmes vivent souvent dans des conditions de vie précaires (Dowd et Leisring, 2008; Lambo, 2018; Leisring, Dowd et Rosenbaum, 2003; Mackay *et al.*, 2018; Pollock, Mullings et Crouch, 2006). Des études auprès des femmes arrêtées pour des infractions liées à la violence conjugale ont aussi révélé des taux élevés de problèmes de santé mentale (Ferrari *et al.*, 2014; Laskey, 2016; Swan *et al.*, 2008), notamment des troubles de personnalité et d'attachement à l'âge adulte (Mackay *et al.*, 2018). Si ces taux sont moins élevés que chez les femmes victimes de violence, les femmes auteures présentent néanmoins des taux plus élevés que les femmes de la population générale (Abel, 2001; Tutty *et al.*, 2017).

Programmes pour les femmes qui exercent de la violence

Des recensions relativement récentes rapportent que la majorité des interventions pour les femmes qui exercent de la violence ont été développées à partir de programmes pour les hommes (Babcock *et al.*, 2016; Damant *et al.*, 2014; Kubiak, Fedock, Kim et Bybee, 2012; Stewart *et al.*, 2014; Van Dieten *et al.*, 2014). Les programmes se déroulent en groupe et visent généralement l'acquisition de connaissances liées à la violence (ex. : manifestations) et le développement de comportements non violents (Damant *et al.*, 2014). Plusieurs de ces programmes ne tiennent pas compte de la réalité particulière des femmes, notamment la complexité et la diversité des motivations, leurs expériences de victimisation, leur vulnérabilité personnelle et leur précarité sociale. Quelques programmes, généralement ceux développés spécifiquement pour les femmes, incluent toutefois des mesures pour assurer leur sécurité et développer leur réseau de soutien social (Damant *et al.*, 2014). Plusieurs auteurs suggèrent également d'intégrer des thèmes relatifs à la socialisation, à la victimisation et aux trajectoires de vie (Babcock *et al.*, 2003; Byczek, 2012; Leisring *et al.*, 2003).

S'appuyant sur ces constats, le programme québécois *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement* a été développé en 2010 par une équipe composée de travailleuses des organismes Relais-femmes et L'R des centres de femmes du Québec, ainsi que des deux premières auteures de cet article. Ce programme, offert dans différents centres de femmes, vise à soutenir les femmes dans l'adoption de comportements alternatifs

à la violence dans une perspective de changement social (Relais-femmes, Damant et Roy, 2015). Le programme compte 15 rencontres de trois heures, à raison d'une fois par semaine. Il est offert à toutes les femmes, à l'exception de celles ayant exercé de la violence en contexte de légitime défense. Pour s'en assurer, une rencontre individuelle précède la participation au programme. Le programme comprend trois modules: la violence, la socialisation et les conditions de vie. Les objectifs du module de huit rencontres sur la violence sont de comprendre la violence, de développer des solutions de rechange à la violence et d'assurer la sécurité des femmes. Le module de trois rencontres sur la socialisation vise la prise de conscience des effets des rôles féminins et masculins propres aux différentes cultures, notamment en lien avec la violence exercée et vécue. Enfin, le module de quatre rencontres sur les conditions de vie a comme objectif d'amener les femmes à prendre conscience de l'influence de leurs conditions de vie sur l'utilisation de la violence et de développer leur pouvoir d'agir sur ces conditions de vie.

Sur le plan théorique, le programme s'appuie sur le féminisme intersectionnel. Cette théorie apparaît pertinente pour l'analyse de la violence exercée par les femmes, car elle prend en considération les multiples relations de pouvoir fondées sur différents axes de différenciation sociale (ex. : genre, âge, race). Selon le contexte, ces axes peuvent amener des situations de privilèges ou de subordination (Collins et Bilge, 2016). Cette théorie reconnaît que, historiquement, les femmes ont évolué et continuent d'évoluer dans des contextes où une socialisation de genre stéréotypée persiste, mais où d'autres axes de différenciation sociale peuvent s'ajouter à ces oppressions, par exemple le racisme ou l'âgisme. Or, dans les rapports sociaux, les femmes peuvent aussi se trouver dans des situations de privilèges (ex. : femmes blanches hétérosexuelles) (Collins et Bilge, 2016). Cette théorie amène donc à concevoir la violence comme un exercice abusif du pouvoir dans les rapports sociaux. Dans le cadre du programme, cette théorie amène à travailler avec les femmes à la prise de conscience des multiples relations de pouvoir et à leur position dans ces relations, c'est-à-dire en se responsabilisant relativement à leur violence exercée et en développant des rapports égalitaires, tout en reconnaissant les inégalités sociales et les multiples expériences de victimisation pouvant être vécues (Worcester, 2002). Cette reconnaissance n'implique donc pas une déresponsabilisation en ce qui a trait à la violence exercée, mais amène plutôt à considérer la violence des femmes dans toute sa complexité.

Par son adéquation avec le féminisme intersectionnel, le modèle d'intervention de groupe axé sur l'aide mutuelle a été retenu (Steinberg, 2008). Dans ce modèle, les forces de chaque participante et les interactions entre les femmes sont au centre du travail de groupe. Par conséquent, plutôt que de s'appuyer sur une programmation éducative et des exercices structurés, l'accent est mis sur le partage des expériences des participantes autour de certains thèmes et activités. Les coanimatrices y jouent un rôle de facilitatrice.

Le programme a été développé et expérimenté en 2011 et 2012, à la suite d'un financement par Condition féminine du Canada. Bien que les commentaires des intervenantes et des participantes étaient positifs, il s'avérait important de mieux connaître ses effets, d'autant que peu de recherches documentent les effets des programmes destinés aux femmes qui exercent de la violence (Babcock *et al.*, 2016; Tutty *et al.*, 2017; Van Dieten *et al.*, 2014; Walker, 2013).

Évaluation des programmes pour les femmes qui exercent la violence

Seulement quelques programmes ont fait l'objet d'une évaluation (Grills *et al.*, 2015; Macy, Rizo, Guo et Ermentrout, 2013; National Council on Crime and Delinquency, 2001; Tutty, Babins-Wagner et Rothery, 2006, 2009; Walker, 2013). Certaines recherches suggèrent des améliorations significatives concernant les symptômes de dépression, l'anxiété et certains comportements violents (Macy *et al.*, 2013; Tutty *et al.*, 2006, 2009). À l'exception de Walker (2013), ces évaluations ont été réalisées dans une perspective positiviste : en utilisant des outils quantitatifs administrés aux femmes à différents moments, elles visent à évaluer les effets du programme et si ces derniers sont attribuables au programme et non à d'autres variables. Pour ce faire, ces évaluations reposent notamment sur l'usage de groupes de contrôle. Bien que ce type d'études soit recommandé pour mesurer l'efficacité des programmes (Gant, 2006; Grinnell, Unrau et Gabor, 2010), il n'est pas toujours applicable dans les milieux de pratique (Tutty *et al.*, 2006) et est parfois plus éloigné de leurs réalités et préoccupations (Willis, 2007). Par ailleurs, ce type d'étude est plus limité pour comprendre les expériences des participants, documenter les processus impliqués dans l'intervention et considérer le contexte de l'intervention (Abu-Samah, 2009; McDermott, 2009).

Pour pallier ces limites, plusieurs proposent d'inscrire l'évaluation de programmes dans un paradigme interprétatif et participatif selon lequel il est primordial de s'intéresser à la perception et à la signification accordée à l'expérience des participants ainsi que d'impliquer les intervenants et les participants au groupe (Abu-Samah, 2009; Fetterman, 1996; McDermott, 2009). D'ailleurs, les résultats de Walker (2013) amènent un autre regard sur les changements à la suite du programme. Les femmes rapportent avoir appris à mieux reconnaître les signes précurseurs de leurs comportements violents potentiels et ont développé des stratégies (ex. : la méditation, l'expression des émotions) qui leur sont utiles pour adopter un meilleur contrôle de soi et une meilleure gestion des émotions.

Contexte de la recherche

Dans cette perspective, à la suite d'une première recherche financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour élaborer le devis de l'évaluation du programme, l'équipe de recherche a choisi d'inscrire cette dernière dans le paradigme interprétatif et de la réaliser dans le cadre d'une recherche-action participative de type féministe (RAPF). La RAPF repose sur une approche inclusive où la collaboration des diverses actrices est essentielle et complémentaire, autant dans la réalisation de la recherche que dans l'analyse et l'interprétation des résultats (Chen, Weiss et Nicholson, 2010). Ainsi, un comité de recherche a été formé, incluant des représentantes des milieux d'intervention (Relais-femmes, R des centres de femmes et une intervenante), des femmes exerçant de la violence (ancienne participante au programme) ainsi que des chercheuses et une étudiante².

Une méthodologie qualitative a été retenue : dans le contexte où la recherche évaluative, incluant des programmes pour femmes qui ont des comportements violents, est dominée par les études quantitatives de perspective positiviste (Holosko, 2010), cette étude pourra contribuer aux connaissances en permettant de mieux saisir l'expérience des participantes et leurs points de vue sur les effets du programme. Une approche qualitative permet également d'ouvrir la voie à des effets non anticipés de l'intervention (Larue *et al.*, 2009). Bien que la recherche, financée par une deuxième subvention du CRSH, incluait différents

2. Les auteures remercient Odile Boisclair, Nicole Caron, Catherine Flynn, Lise Gervais, Holly Johnson, Madeleine Lacombe, Isabelle Roy et Lucie St-Germain pour leur implication dans le processus.

objectifs, cet article se concentre sur l'évaluation des perceptions des participantes quant aux effets du programme en lien avec la violence.

Méthodologie

Profil des participantes

Les résultats proviennent des données recueillies auprès de 30 participantes ayant complété le programme³. Toutes rapportaient exercer de la violence verbale ou psychologique envers différentes personnes (ex. : enfants, conjoint, amis, inconnus). La majorité a dit utiliser des mots dévalorisants, des insultes ou des menaces de blesser. Vingt femmes ont affirmé avoir déjà exercé de la violence physique, comme gifler, pousser ou donner des coups. Aucune participante ne considérait exercer de la violence économique, spirituelle ou sexuelle. Seulement trois participantes ont un antécédent judiciaire, en lien ou non avec la violence.

L'âge des participantes varie entre 20 et 71 ans (moyenne de 39 ans). Vingt-quatre avaient des enfants et neuf en avaient déjà perdu la garde à un moment dans leur vie. Les femmes rencontrées étaient peu scolarisées : seulement 17 détenaient un diplôme d'études secondaires ou supérieures. La majorité d'entre elles s'identifiaient comme Québécoises ou Canadiennes ; une seule avait un statut de résidente permanente et deux femmes étaient racisées. Vingt-quatre s'identifiaient comme hétérosexuelles et six comme bisexuelles. Quatorze participantes étaient célibataires, onze étaient en couple ou mariées, alors que trois étaient divorcées et deux étaient veuves.

Lors de la première entrevue, seulement dix femmes occupaient un emploi ; le salaire annuel moyen de l'ensemble des répondantes (8 333,33 \$) se situe sous le seuil de la pauvreté (22 720 \$, en 2011, pour une personne seule ; Retraite Québec, 2014). Onze participantes ont un diagnostic de problème de santé mentale. Toutes ont dit avoir déjà subi de la violence conjugale, familiale, ou dans d'autres contextes (ex. : travail, école). Parmi celles-ci, 21 ont subi de la violence sexuelle de la part d'un ex-conjoint, d'un membre de leur famille ou d'un tiers.

3. Six femmes ont été rencontrées au début du programme, mais ont abandonné pour diverses raisons (ex. : conciliation famille-travail). Sur le plan du contenu, l'analyse de leurs propos n'a pas révélé de différences avec les participantes ayant poursuivi le programme. Leurs réponses n'ont toutefois pas été incluses dans les résultats compte tenu qu'elles n'ont pas participé au deuxième temps de collecte des données.

Procédures de recrutement

L'étude a été réalisée conformément aux règles éthiques de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Les femmes ont été recrutées dans cinq centres de femmes, situés dans cinq régions du Québec. À la suite de la rencontre individuelle précédant la participation au programme, les intervenantes présentaient la recherche et demandaient aux femmes si elles acceptaient que leurs coordonnées soient transmises à l'équipe de recherche. Une auxiliaire de recherche communiquait ensuite avec les femmes intéressées afin de leur transmettre plus d'informations, de répondre aux questions et de déterminer un moment pour l'entrevue.

Méthode de collecte de données

Chaque femme a été rencontrée à deux reprises, au début et à la fin du programme, dans le cadre d'une entrevue semi-dirigée d'environ une heure trente. Les entrevues ont été réalisées par deux assistantes de recherche ayant reçu une formation sur la violence exercée et vécue par les femmes. Des questions ouvertes et flexibles ont été privilégiées afin de favoriser la spontanéité dans les réponses des répondantes (Savoie-Zajc, 2003). En lien avec la violence, les entrevues avant le programme (ci-après T1) visaient à approfondir les expériences des femmes liées à la violence (ex. : « Selon vous, qu'est-ce qui fait qu'une personne développe des comportements violents ? »). Les entrevues à la fin du programme (ci-après T2) étaient axées sur les effets perçus du programme (ex. : « Maintenant que vous avez terminé le programme, selon vous, c'est quoi la violence ? »). Un questionnaire a été utilisé pour mesurer les comportements violents (T1, T2, et six mois après lors d'un entretien téléphonique), mais cet article se concentre sur les résultats du volet qualitatif lié au module sur la violence.

Analyse des données

Toutes les entrevues ont été enregistrées, retranscrites et anonymisées (des pseudonymes sont utilisés ci-après). L'analyse des données a été réalisée à l'aide du logiciel NVivo selon la méthode de codification thématique (Paillé et Mucchielli, 2008). Le contenu des entretiens a été identifié, recensé et classé selon des thèmes afin de permettre des opérations de comparaison, de contextualisation et d'interprétation. Pour ce faire, une première lecture flottante a permis de faire ressortir le sens général des propos et de l'expérience des femmes.

Une première codification a été effectuée par une assistante de recherche selon les éléments de contenu du programme et les effets perçus par les participantes. Plusieurs sous-thèmes ont émergé et ont été discutés avec les chercheuses, amenant des adaptations à l'arbre de codes afin d'assurer la qualité et l'exclusivité des catégories. Ensuite, les thèmes et sous-thèmes ont été liés globalement aux deux premiers objectifs du module sur la violence : (1) la compréhension des femmes de la violence ; (2) les solutions de rechange à la violence⁴.

En lien avec l'objectif 1, des regroupements ont fait ressortir trois thèmes principaux : la définition, les formes et les explications. Il est à noter que les femmes ont davantage parlé des motivations à la violence sous l'angle d'explications, celles-ci pouvant être liées à des contextes particuliers ou présentées de façon plus générale. Les mêmes démarches d'analyse ont été menées pour les entrevues réalisées à la fin du programme, en mettant ensuite les données en relation avec celles du temps 1. En lien avec l'objectif 2, l'analyse met en lumière les solutions de rechange à la violence discutées par les participantes à la fin du programme.

Crédibilité

Plusieurs stratégies ont été mises en place afin d'assurer la crédibilité de la recherche. D'abord, la collaboration et l'engagement prolongés depuis 2009 entre les centres de femmes, les intervenantes et les chercheuses ont aidé ces dernières à mieux comprendre la réalité des organismes. Cette compréhension a contribué à approfondir les pistes d'interprétation (Lietz et Zayas, 2010). Tout au long de l'analyse, des rencontres régulières ont eu lieu entre l'assistante de recherche et les chercheuses afin de raffiner les analyses et de discuter des cas négatifs. Les résultats ont été discutés à plusieurs reprises avec le comité de recherche, ce qui a permis d'approfondir certaines pistes d'interprétation, notamment en tenant compte du contexte dans lequel le programme est offert.

Résultats

Toutes les participantes ont rapporté des changements liés à la violence à la suite de leur participation au programme. Plusieurs d'entre elles

4. Mentionnons qu'aucun élément relatif au dernier objectif du module (assurer la sécurité des femmes) n'a été mentionné par les participantes dans les entrevues.

reconnaissent toutefois que ces changements sont graduels et, à la fin du programme, toutes n'ont pas complètement cessé la violence.

Objectif 1 : Comprendre la violence

Questionnées sur leur compréhension de la violence, les participantes ont surtout discuté de notions liées à la définition de la violence (intention, motivations), de ses diverses formes, ainsi que des explications. Chaque thème met en lumière les façons dont les participantes conçoivent la violence en général et, de façon plus spécifique, celle qu'elles exercent.

Définition

À la fin du programme, les participantes définissent davantage la violence en fonction de l'intentionnalité. Pour la plupart, cette intentionnalité fait référence au contrôle ou à la domination. La violence est vue comme l'expression d'un rapport de pouvoir, c'est-à-dire qu'elle permet de maintenir un déséquilibre de pouvoir et une position de supériorité envers la victime: «La violence, ça, on l'a vue. C'est un pouvoir, quelque chose que t'exerces pour avoir du pouvoir sur l'autre personne» (Nathalie, T2). Cette conception de la violence les aide aussi à mieux reconnaître leurs comportements violents: «Je ne le savais pas, mais [contrôler], c'est moi. Quand [l'intervenante] a décortiqué c'est quoi avoir un contrôle, je me suis vue. Je me revois encore des fois sur certaines scènes, j'avais un contrôle sur quelqu'un» (Béatrice, T2). Cette prise de conscience renforcerait la volonté des participantes de cesser les comportements violents, comme l'explique Pauline (T2): «Je n'ai pas raison d'utiliser la violence contre un autre. Parce qu'automatiquement, je veux m'imposer à quelqu'un, pis je n'ai pas le droit de faire ça. En comprenant, ça change plusieurs perspectives de ma façon d'agir, de penser.»

Il faut souligner qu'avant le programme, un tiers des participantes définissaient déjà la violence comme une prise de contrôle, mais les motivations mentionnées étaient plus diversifiées. Certaines voyaient dans la violence une impulsivité ou une réponse dite automatique à des émotions fortes, telles que la colère, alors que d'autres mentionnaient diverses motivations (ex.: légitime défense, vengeance). À la fin du programme, les participantes s'accordent pour dire que l'impulsivité seule ne peut pas expliquer les comportements violents. D'autres motivations, comme la jalousie, sont encore nommées, mais la majorité des

participantes ont insisté davantage sur l'importance de « l'intention de contrôler » derrière la violence.

Formes de violence

Plusieurs avaient déjà une bonne connaissance des formes de la violence avant d'entreprendre le programme. Près de la moitié étaient en mesure de nommer au moins trois formes (surtout physique, verbale et psychologique). Très peu connaissaient la violence économique et aucune n'a mentionné la violence sexuelle.

À la fin du programme, les participantes ont rapporté avoir de nouvelles connaissances sur les différentes formes de violence, en particulier économique et sexuelle. Les participantes observent qu'elles reconnaissent mieux les formes de violence qu'elles ont utilisées, en particulier la violence verbale et physique. Elles sont aussi en mesure de nommer des exemples plus détaillés et diversifiés de leurs comportements et elles sont nombreuses à en identifier des nouveaux : « Mais je me suis rendu compte, en écoutant chaque femme, que c'est moi qui faisais subir ça à mon conjoint. La violence psychologique, je vais le faire » [Nathalie T2]. Certaines ont également fait des liens avec les formes de violence dont elles ont été victimes : « En s'analysant, les comportements qu'on a eus, certaines situations qui se sont passées dans notre vie [...] on voit que de la violence, on en a déjà vécue » (Jacynthe, T2).

Explications et contextes de violence

Questionnées sur leur compréhension de la violence, les participantes ont fait référence à différentes explications ou contextes où la violence peut se produire. Avant comme après le programme, les explications de type relationnel (ex. : communication) demeurent les plus importantes pour la majorité des participantes. Du point de vue des participantes, l'expérience de victimisation et l'exposition à la violence seraient particulièrement déterminantes. Les propos de Virginie (T2) illustrent cette vision et rappellent les prises de conscience quant aux formes de violence vécues : « Tout cas est différent, mais moi comment je vois ça : tu as été victime avant d'être agresseur [...] pour te protéger. » S'ils surviennent durant l'enfance, ces événements auraient un plus grand impact : « On développe des comportements violents en raison d'une enfance difficile, des parents qui se battent, des parents qui consomment, des parents pas présents » (Julie, T2). Au T1, seulement deux

participantes avaient fait mention de dimensions sociales (culture de violence) dans leurs explications. À la fin du programme, c'est la moitié des femmes qui incluent des dimensions sociales, en se référant aux conditions de vie (ex. : pauvreté), à la socialisation (ex. : pression liée aux attentes de genre) ou à une culture de violence (ex. : valorisation de la violence dans les médias). Dans leurs explications, elles ont nommé quelques axes de différenciation sociale (ex. : genre, pauvreté), mais l'ont fait de façon plus descriptive, sans aborder la manière dont ces axes et leurs interactions pouvaient amener des situations de privilèges ou de subordination.

Objectif 2 : Développement de comportements alternatifs

À la fin du programme, toutes les participantes disent avoir observé une diminution de leurs comportements violents. Quatre stratégies ont été nommées par les participantes. Tout d'abord, elles disent avoir développé leur capacité à reconnaître des signes précurseurs d'un comportement violent (ex. : poings serrés, cou raide). Elles expliquent qu'en étant attentives à ces signes, elles reconnaissent mieux les situations où elles risquent d'utiliser la violence : « Je les sens vite mes signes précurseurs. Alors je sais que, tout en gardant mon environnement sécuritaire, je peux aller prendre de l'air, je peux aller prendre une marche, je peux juste m'éloigner » (Katherine T2).

Comme ce dernier extrait le suggère, les femmes mettent en pratique des techniques comportementales (ex. : aller marcher, écouter la musique) afin de ne pas exercer de violence dans de telles situations. Pour certaines, cette deuxième stratégie consiste en un processus d'apprentissage de nouveaux comportements, alors que d'autres les adoptaient déjà, mais ont observé une amélioration dans la mise en pratique. Par exemple, lorsqu'elles ont besoin du temps pour se calmer, plutôt que de quitter le lieu abruptement, elles expriment leur besoin d'avoir un moment de solitude.

La troisième stratégie renvoie à l'amélioration des habiletés de communication. Les participantes disent avoir introduit une communication non violente dans leurs relations, basée sur la capacité de nommer leurs émotions : « [L'animatrice] m'a montré comment maîtriser ça. Et cette fois, j'ai été capable de mettre des mots à mes sentiments, à ma colère. Avant, je n'étais pas capable. J'ai été capable de rester plus calme dans des situations » (Denise T2). D'ailleurs, certaines rapportent que les changements ont été observés par leur entourage :

On m'a dit que je suis plus calme. [...] Habituellement, je me serais énervée vite parce que, quand je ne suis pas capable, je pète un plomb [...]. Et là, en fin de compte, je me suis calmée, j'ai attendu et j'ai pris le temps de vraiment regarder comment faire et j'ai réussi. Après ça, ils m'ont tous applaudie parce que je suis restée calme. [Kathy T2]

Bien qu'elles parlent de communication non violente, les participantes ne réfèrent pas explicitement à l'établissement de rapports de pouvoir égalitaires avec leurs proches.

Finalement, la quatrième stratégie réside dans la prise de conscience de l'importance du soutien social. Certaines réalisent qu'elles ont déjà un réseau soutenant dans leur entourage: «[Avant], ça a été la violence. Là, je reconnais mes besoins et, je retiens de l'aide. [...] J'ai vu tout mon réseau, je suis vraiment bien entourée» (Chloé T2). D'autres participantes développent de nouveaux liens avec le groupe ou les intervenantes: «Ça m'a calmée le fait d'en parler aussi. [...] Je leur demande, puis [les intervenantes] vont expliquer, puis elles vont t'aider. Non, je me sens nourrie. S'il y a quelque chose, je vais pouvoir les appeler» (Janick, T2). Certaines soulignent qu'elles ont plus de facilité à parler de leurs comportements violents, que ce soit à leur entourage ou à des intervenantes: «Je me suis dit: «Bon, j'ai ma séance avec ma travailleuse sociale au CLSC, on va probablement être capable de régler [la tentative de violence] en amenant cette situation précise sur la table»» (Sylvie, T2). Du point de vue des participantes, l'utilisation de leur réseau social semble donc représenter une stratégie favorisant la diminution de leur violence.

Enfin, bien qu'aucun thème n'ait émergé quant à l'objectif 3 (assurer la sécurité des femmes), certaines solutions de rechange à la violence nommées par les participantes s'inscrivent dans des décisions pour éviter des situations pouvant compromettre leur sécurité. Deux participantes expliquent que les discussions en groupe les ont aidées à quitter leur conjoint: «Quand je me suis fait enlever mes enfants [par la protection de la jeunesse] au mois d'avril, bien j'appelle mon chum, je l'ai sorti. Le logement, j'ai déménagé [...]. J'ai enlevé le boulet qu'on appelle» (Aurélié T2). Quelques participantes ont dit avoir modifié leur réseau social en fonction de leurs valeurs et pour choisir un environnement plus propice au mode de vie qu'elles souhaitent avoir.

Discussion

Cet article rendait compte des effets, du point de vue des participantes, d'un programme d'intervention pour des femmes qui exercent de la

violence, spécifiquement sous l'angle de la compréhension de la violence et du développement de comportements alternatifs. Les participantes considèrent que le programme les a aidées à faire des changements, mais leurs propos laissent également entendre certaines limites quant à ces effets.

Conformément aux résultats de Walker (2013) et de Tutty *et al.* (2017), l'expérience décrite par les femmes laisse supposer qu'elles ont développé une meilleure compréhension de la violence. À la fin du programme, les propos d'une majorité traduisent une réflexion plus approfondie et plus critique de la violence, qui n'est plus définie seulement comme un acte impulsif. Les participantes reconnaissent davantage la notion de contrôle et le déséquilibre de pouvoir avec la victime (Van Dieten *et al.*, 2014), mais elles soulignent également la complexité des contextes et des intentions possibles (Bair-Merritt *et al.*, 2010; Swan *et al.*, 2008; Van Dieten *et al.*, 2014). Elles sont également en mesure de nommer une plus grande diversité de manifestations de la violence, comme observé dans les études de Tutty *et al.* (2017) et de Walker (2013). Elles discutent également de prises de conscience des formes de violence qu'elles exercent, en nommant différents exemples concrets.

De façon générale, leurs propos laissent entendre que la participation au programme leur a permis de parler plus librement de leur violence, autant entre elles qu'à l'extérieur du groupe, un facteur qui, de leur point de vue, a contribué à la diminution de leurs comportements violents. Ces résultats concordent avec ceux de Walker (2013), selon lesquels les changements sont favorisés par l'entraide qui émerge d'un groupe où les femmes se sentent écoutées et libres d'exprimer leurs difficultés en présence d'autres femmes vivant des situations similaires. Ce résultat n'est pas négligeable, compte tenu du tabou qui continue d'entourer la violence exercée par les femmes et les difficultés vécues par ces dernières dans les services. En effet, dans une étude réalisée auprès de 19 femmes auteures de violence, Keiski *et al.* (2016) rapportent les difficultés de ces femmes à demander de l'aide en raison des tabous entourant cette problématique; elles disent notamment avoir des difficultés à convaincre les intervenants de leur violence.

Autre résultat non négligeable, par l'apprentissage des différentes formes de violence et par le partage des expériences entre les participantes, les femmes ont été amenées à faire des prises de conscience, non seulement de la violence qu'elles exercent, mais aussi des violences qu'elles ont vécues. Ces deux expériences sont évoquées par les parti-

cipantes comme des réalités entrelacées : prendre conscience de la violence subie leur permet de réaliser l'ampleur des conséquences de leurs gestes sur les victimes, puisqu'elles sont alors en mesure de la comparer à leur propre expérience. Ce résultat fait écho aux études qui soulignent que les femmes auteures de violence ont généralement connu de nombreuses expériences de victimisation (Costa *et al.*, 2015 ; Lambo, 2018 ; Lawson, 2012 ; Mackay *et al.*, 2018 ; Stewart *et al.*, 2014 ; Tutty *et al.*, 2017) et aux recommandations de considérer cette réalité dans les programmes (Babcock *et al.*, 2003 ; Byczek, 2012 ; Leisring *et al.*, 2003). À ce sujet, le féminisme intersectionnel apparaît être un cadre théorique pertinent puisqu'il embrasse une complexité et une diversité des situations d'oppression vécue par les femmes, sans pour autant justifier la violence exercée. Il permet de mieux comprendre les rapports de pouvoir selon les situations de subordination ou de privilèges dans lesquelles les femmes peuvent se trouver dans leurs interactions, en mettant en exergue les ambiguïtés et les contradictions qui peuvent en découler.

Les résultats laissent toutefois penser que le potentiel compréhensif du féminisme intersectionnel n'a pas été pleinement exploité dans le programme. Les rapports de pouvoir semblent avoir été principalement analysés sous l'angle du genre et les autres axes de différenciation sociale semblent avoir moins été abordés. De plus, les notions de contrôle et de pouvoir n'ont pas été mises en lien avec les divers contextes relationnels et sociaux où les rapports de pouvoir peuvent être déséquilibrés, résultat aussi rapporté par Walker (2013). Pourtant, les conditions de vie des participantes (revenu sous le seuil de la pauvreté, emploi précaire, faible scolarisation), également observées dans les études sur les femmes auteures de violence (Dowd et Leisring, 2008 ; Pollock *et al.*, 2006), peuvent les amener dans des positions de précarité importantes à considérer dans le développement de solutions de rechange à la violence. Deux hypothèses ont été émises par le comité de recherche. D'une part, il est possible que le manque de diversité chez les participantes ait rendu plus difficile l'exploration d'autres axes de différenciation (ex. : orientation sexuelle, ethnicité). D'autre part, le féminisme intersectionnel représentait un nouveau cadre théorique pour la plupart des intervenantes et il est possible qu'il ait été moins intégré dans leurs interventions. Une formation plus approfondie et une supervision pendant le programme seraient pertinentes à envisager pour les intervenantes.

La majorité des participantes ont discuté d'au moins une solution de rechange à la violence (reconnaissance des signes précurseurs,

stratégies comportementales ou de communication, soutien social). En concordance avec leurs explications de la violence, qui demeurent majoritairement relationnelles (ex. : communication), les participantes accordent une importance primordiale à la gestion et à l'expression de leurs émotions. Elles n'ont toutefois pas fait référence au développement de rapports égalitaires malgré l'inclusion des notions de pouvoir et contrôle dans leur définition de la violence. Ces résultats rejoignent ceux d'autres études où les stratégies comportementales axées sur la gestion des émotions comptent parmi les principaux effets des programmes (Grills *et al.*, 2015 ; Tutty *et al.*, 2006, 2009, 2017 ; Walker, 2013).

En revanche, contrairement aux autres études recensées, certaines solutions de rechange développées par les femmes traduisent des choix de vie, notamment afin d'éviter des situations pouvant compromettre leur sécurité. Autre résultat unique, les participantes ont décrit des stratégies liées au soutien social à l'extérieur du groupe. Ces résultats traduisent probablement l'orientation du programme, qui inclut des objectifs de changement social, notamment le développement de la solidarité, au-delà des changements strictement comportementaux. Cette orientation semble importante à maintenir afin de mieux considérer la diversité des besoins des femmes auteures de violence.

Bien que positifs à plusieurs égards, certains résultats soulèvent des limites, notamment la durée du programme qui pourrait être insuffisante pour aider les femmes à modifier leurs comportements violents, ce qui rejoint d'ailleurs les observations de Walker (2013) et de Tutty *et al.* (2006). Certaines limites méthodologiques sont aussi à considérer, entre autres le fait que les résultats s'appuient sur le point de vue des participantes quant aux effets perçus du programme, lesquels ont ensuite été liés aux objectifs poursuivis. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation construite uniquement par des chercheuses et centrée sur l'atteinte des objectifs, une telle perspective ne s'inscrivant pas dans l'approche participative adoptée depuis le développement du programme. Les données s'appuient sur les points de vue de femmes ayant accepté de participer à la recherche et il est possible que ces dernières aient eu une évaluation favorable des effets du programme. Il est aussi important de considérer le biais de désirabilité sociale inhérente aux méthodes d'autoévaluation, particulièrement dans le cadre d'un entretien individuel (Savoie-Zajc, 2003).

Conclusion

Malgré certaines limites de la recherche, les participantes disent avoir développé des connaissances sur la violence et les comportements alternatifs. Ces résultats laissent supposer qu'il s'agit des premiers pas vers le changement et incitent à poursuivre le développement de mesures venant en aide aux femmes qui exercent de la violence. Pour ce faire, il importe d'abord de poursuivre des recherches pour mieux comprendre les diversités réelles et besoins de ces femmes exerçant de la violence et pour éclairer en conséquence les programmes offerts. Considérant l'état des connaissances sur ces programmes, il importe aussi de poursuivre des recherches évaluant leurs effets. Une démarche participative et qualitative, comme celle adoptée dans le cadre de cette évaluation, permet de rendre compte de l'expérience de femmes qui exercent de la violence, dont la voix est trop souvent marginalisée dans les écrits. En outre, le comité de recherche y a vu plusieurs avantages, notamment sur les plans d'une meilleure appropriation du programme ainsi que des défis pour son implantation à travers les autres centres de femmes du Québec. La poursuite de recherches évaluatives davantage inscrites dans un paradigme positif, notamment en contrôlant les conditions de l'offre du programme, apparaît également essentielle, chaque perspective de recherche amenant des connaissances et des contributions complémentaires aux connaissances et aux pratiques.

Références

- Abel, E. M. (2001). Comparing the social service utilization, exposure to violence, and trauma symptomatology of domestic violence female "victims" and female batterers. *Journal of Family Violence*, 16(4), 401-420. doi: 10.1023/A: 1012276927091
- Abu-Samah, M. J. (2009). Empowering research process: Using groups in research to empower the people. Dans O. Manor (dir.), *Groupwork Research* (p. 97-128). Londres, Royaume-Uni: Whiting et Birch.
- Babcock, J., Armenti, N., Cannon, C., Lauve-Moon, K., Buttel, F., Ferreira, R.,... Lehmann, P. (2016). Domestic violence perpetrators programs: A proposal for evidence-based standards in the United States. *Partner Abuse*, 7(1), 355-460.
- Babcock, J. C., Miller, S. A. et Siard, C. (2003). Toward a typology of abusive women: Differences between partner-only and generally violent women in the use of violence. *Psychology of Women Quarterly*, 27(2), 153-161. doi: 10.1111/1471-6402.00095
- Black, M. C., Basile, K. C., Breiding, M. J., Smith, S. G., Walters, M. L., Merrick, M. T. et Stevens, M. R. (2011). *The national intimate partner and sexual violence*

- survey (NISVS) : 2010 summary report. Atlanta, GA : National Center for Injury Prevention and Control. Repéré à http://www.cdc.gov/ViolencePrevention/pdf/NISVS_Report2010-a.pdf.
- Bair-Merritt, M. H., Crowne, S. S., Thompson, D. A., Sibinga, A., Trent, M. et Campbell, J. (2010). Why do women use intimate partner violence? A systematic review of women's motivations. *Trauma, Violence, & Abuse*, 11, 178-189. doi: 10.1177/1524838010379003.
- Byczek, S. (2012). *Women's use of violence: An ecological systems model* (Thèse de doctorat). Accessible par ProQuest Dissertations & Theses. (1285215291).
- Chen, P. Y., Weiss, F. L. et Nicholson, N. J. (2010). Girls Study Girls Inc. : Engaging girls in evaluation through participatory action research. *American Journal of Community Psychology*, 46(1-2), 228-237.
- Cho, H. (2012). Examining gender differences in the nature and context of intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(13), 2665-2684. doi: 10.1177/0886260512436391.
- Collins, H. et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge, Royaume-Uni : Polite Press.
- Costa, B. M., Kaestle, C. E., Walker, A., Curtis, A., Day, A., Toumbourou, J. W. et Miller, P. (2015). Longitudinal predictors of domestic violence perpetration and victimization : A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 24, 261-272 <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.06.001>
- Damant, D. et Guay, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses. *Canadian Review of sociology*, 42(2), 125-144. doi: 10.1111/j.1755-618X.2005.tb02458.
- Damant, D., Roy, V., Chbat, M., Bédard, A., Lebossé, C. et Ouellet, D. (2014). A mutual aid group program for women who use violence. *Social Work with Groups*, 37(3), 198-212.
- DeKeseredy, W. (2016). Understanding woman abuse in intimate heterosexual relationships : The enduring relevance of feminist ways of knowing. *Journal of Family Violence*, 31, 1043-1046. doi 10.1007/s10896-016-9861-8
- Dowd, L. et Leisring, P. A. (2008). A framework for treating partner aggressive women. *Violence and Victims*, 23(2), 249-263. doi: 10.1891/0886-6708.23.2.249
- Ferrari, G., Agnew-Davies, R., Bailey, J., Howard, L., Howarth, E., Peters, T. J.,... Feder, G. (2014). Domestic violence and mental health : A cross-sectional survey of women seeking help from domestic violence support services. *Global Health Action*, 7(1), 25519. doi: 10.3402/gha.v7.25519.
- Fetterman, D. M. (1996). Empowerment evaluation : An introduction to theory and practice. Dans D. M. Fetterman, S. J. Kaftarian et A. Wandersman (dir.), *Empowerment evaluation : Knowledge and tools for self-assessment & accountability* (p. 3-48). Thousand Oaks, CA : SAGE.
- Gant, L. M. (2006). Evaluation of group work. Dans C. D. Garvin, L. M. Gutiérrez et M. J. Galinsky (dir.), *Handbook of social work with groups* (p. 461-475). New York, NY : The Guilford Press.
- Gaudiosi, J. A. (2009). *Child Maltreatment 2007*. Washington, DC : U.S. Department of Health and Human Services.

- Grills, C., Villanueva, S., Anderson, M., Corsbie-Massay, C. L., Smith, B., Johnson, L. et Owen, K. (2015). Effectiveness of choice theory connections: A cross-sectional and comparative analysis of California female inmates. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 59(7), 757-771. doi: 10.1177/0306624X13520129
- Grinnell, R., Unrau, Y. et Gabor, P. A. (2010). *Program evaluation for social workers: Foundation of evidence-based programs* (1^e éd.). Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Henning, K., Martinsson, R. et Holdford, R. (2009). Gender differences in risk factors for intimate partner violence recidivism. *Journal of Aggression, Maltreatment, et Trauma*, 18, 623-645. doi: 10.1080/10926770903103248
- Holosko, M. J. (2010). What types of designs are we using in social work research and evaluation? *Research on Social Work Practice*, 20(6), 665-673. doi: 10.1177/1049731509339586
- Keiski, P., Flinck, A., Kaunonen, M. et Paavilainen, E. (2016). Women's experiences of perpetrating family violence: a qualitative study. *Journal of Research in Nursing*, 21(5-6), 417-429. doi: 10.1177/1744987116653439.
- Kubiak, S. P., Fedock, G., Kim, W. J. et Bybee, D. (2012). Assessing short-term outcomes of an intervention for women convicted of violent crimes. *Journal of the Society for Social Work and Research*, 3, 197-212. doi: 10.5243/jsswr.2012.13
- Lambo, L. (2018, 14 juillet). *We're not victims: Deconstructing narratives of female perpetrators of partner violence*. Communication présentée à l'Association of Domestic Violence Intervention Programs Conference, Portsmouth, NH.
- Laskey, P. (2016). Systematic review of female perpetrators of intimate partner violence and their treatment. *Journal of Applied Psychology and Social Science*, 2(1), 62-88.
- Larue, C., Loisel, C., Bonin, J., Cohen, R., Gélinas, C., Dubois, S. et Lambert, S. (2009). Les méthodes mixtes stratégies prometteuses pour l'évaluation des interventions infirmières. *Recherche en soins infirmiers*, 97(2), 50-62. doi: 10.3917/rsi.097.0050.
- Lawson, J. (2012). Sociological theories of intimate partner violence. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 22(5), 572-590. doi: 10.1080/10911359.2011.598748
- Leisring, A., Dowd, L. et Rosenbaum, A. (2003). Treatment of partner aggressive women. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 7, 257-277. doi: 10.1300/J146v07n01_11
- Lietz, C. A. et Zayas, L. E. (2010). Evaluating qualitative research for social work practitioners. *Advances in Social Work*, 11(2), 188-202.
- Mackay, J., Bowen, E., Walker, K. et O'Doherty, L. (2018). Risk factors for female perpetrators of intimate partner violence within criminal justice settings: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 41, 128-146. doi: 10.1016/j.avb.2018.06.004
- Macy, R., Rizo, C. F., Guo, S. et Dania, M. E. (2013). Changes in intimate partner violence among women mandated to community services. *Research on Social Work Practice*, 23(6), 624-638. doi: 10.1177/1049731513490810.

- Mahony, T. H. (2011). *Femmes au Canada: rapport statistique fondé sur le sexe* (Rapport n° 89-503-X). Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11416-fra.pdf>
- McDermott, F. (2009). Researching groupwork: Outsider and insider perspectives. Dans O. Manor (dir.), *Groupwork Research* (p. 37-52). Londres, Royaume-Uni: Whiting et Birch.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2016). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec: Faits saillants 2014*. Québec, Québec: Gouvernement du Québec.
- National Council on Crime and Delinquency. (2001). Evaluation of the RYSE Program: A report prepared for Alameda County Probation Department. Oakland, CA.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, France: Armand Colin
- Pollock, J. M., Mullings, J. L. et Crouch, B. M. (2006). Violent women: Findings from the Texas women inmates study. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(4), 485-502. doi: 10.1177/0886260505285722
- Relais-femmes, Damant, D. et Roy, V. (2015). *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement. Un programme adapté pour mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence*. Montréal, Québec: Relais-femmes.
- Retraite Québec. (2014). Seuil de faible revenu (avant impôt) pour chaque année selon la taille du ménage. Repéré à <https://cdn.carra.gouv.qc.ca/g%C3%A9n%C3%A9ral/pages/IN99KXX00A001.aspx>
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (4^e éd., p. 293-316). Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Statistique Canada. (2011). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada*. Centre canadien de la statistique juridique.
- Statistique Canada. (2015). *Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. Centre canadien de la statistique juridique.
- Statistique Canada. (2016). *La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2016*. Centre canadien de la statistique juridique.
- Steinberg, D. (2008). *Le travail de groupe. Un modèle axé sur l'aide mutuelle*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Stewart, L., Gabora, N., Allegri, N. et Slavin-Stewart, M. (2014). Profiles of female perpetrators of intimate partner violence in an offender population: Implications for treatment. *Partner Abuse*, 5(2), 168-188. doi: 10.1891/1946-6560.5.2.168
- Swan, S., Gambone, L., Caldwell, J., Sullivan, T. et Snow, D. (2008). A review of research on women's use of violence with male intimate partners. *Violence and Victims*, 23(2), 301-314. doi: 10.1891/0886-6708.23.3.301
- Tutty, L. M., Babins-Wagner, R. et Rothery, M. A. (2006). Group treatment for aggressive women: An initial evaluation. *Journal of Family Violence*, 21, 341-349. 10.1007/s10896-006-9030-6
- Tutty, L. M., Babins-Wagner, R. et Rothery, M. A. (2009). A comparison of women who were mandated and nonmandated to the "responsible choices

- for women" group. *Journal of Family Violence*, 18(7), 770-793. doi: 10.1080/10926770903249777
- Tutty, L. M., Babins-Wagner, R. et Rothery, M. A. (2017). Women in IPV treatment for abusers and women in IPV survivor groups: Different or two sides of the same coin? *Journal of Family Violence*, 32(8), 787-797. doi: 10.1007/s10896-017-9927-2
- Van Dieten, M., Jones, N. J. et Rondon, M. (2014). *Working with women who perpetrate violence: A practice guide*. Washington, DC: National Resource Center on Justice-Involved Women (NRCJIW). Repéré à: <https://nicic.gov/working-women-who-perpetrate-violence-practice-guide>
- Walker, T. (2013). Voices from the group: Violent women's experiences of intervention. *Journal of Family Violence*, 8, 419-426. doi: 10.1007/s10896-013-9509-x
- Willis, J. W. (2007). *Foundations of qualitative research: Interpretive and critical approaches*. Londres, Royaume-Uni: Sage Publications. doi: 10.4135/9781452230108
- Worcester, N. (2002). Women's use of force: Complexities and challenges of taking the issue seriously. *Violence against Women*, 8(11), 1390-1415. doi: 10.1177/107780102237409

Women's perceptions of the effects of a program for women who use violence

ABSTRACT • This article presents the results of participatory action research on the effects of a program developed in Quebec specifically for women who use violence. The program, developed by a team of researchers from women's organizations and universities, has three main themes: 1) violence, 2) gender role socialization, and 3) living conditions. This article, based on interviews conducted with 30 women at the beginning and end of the program, focuses on results related to the violence theme and its specific goals, which were to understand violence, to develop alternatives to violence, and to ensure the safety of women. The program helped most women gain a better understanding of violence and start to adopt other behaviours. The results and some limits are discussed in light of our level of understanding of the effectiveness of programs for women who use violence.

KEYWORDS • Violence, women, group, program, evaluation.

Percepciones de los efectos de un programa para las mujeres que hacen uso de violencia

RESUMEN • Este artículo presenta los resultados de una investigación-acción participativa que analizó los efectos de un programa de intervención destinado a las mujeres que hacen uso de violencia. El programa, desarrollado por un equipo de actrices de los medios comunitarios y universitarios, evaluó tres áreas: la violencia, la socialización y las condiciones de vida. El artículo reporta los resultados derivados de entrevistas realizadas a 30 participantes antes y después del programa en relación al módulo

“violencia” cuyos objetivos son: 1) entender la violencia, 2) encontrar soluciones alternativas a la violencia y 3) asegurar la seguridad de las mujeres. La mayoría de las mujeres adquirieron una mejor comprensión de la violencia y empezaron a adoptar comportamientos alternativos a la violencia. Los resultados y algunos límites observados son discutidos a la luz del estado del conocimiento sobre los programas ofrecidos a las mujeres que hacen uso de violencia.

PALABRAS CLAVE • *Violencia, mujeres, grupo, programa, evaluación.*